

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 6 Mars 2026.

Election du Maire

Marie-Thérèse DESAINTEJEAN ouvre le conseil avec l'appel des conseillers municipaux, la vérification du quorum et déclare l'installation des conseillers dans leurs fonctions.

Marie-Thérèse DESAINTEJEAN lance l'appel à candidatures pour la fonction de Maire. Florent CHIRAT se porte candidat.

Le vote à bulletins secrets se fait. Après dépouillement, les résultats sont les suivants : 13 voix pour Florent CHIRAT, 1 voix pour Valérie GUIRAL.

Florent CHIRAT est donc proclamé Maire de St Julien sur Bibost.

Détermination du nombre d'adjoints

Florent CHIRAT rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code Général des collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal. Il est donc proposé de garder le nombre de postes d'adjoints à 4.

Délibération sur le nombre de postes d'adjoints votée à l'unanimité par le conseil municipal.

Election des adjoints

Florent CHIRAT évoque la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 qui s'est étendue aux communes de moins de 1 000 habitants concernant le scrutin de liste paritaire pour l'élection des adjoints au maire. Il s'agit d'un scrutin majoritaire.

Florent CHIRAT indique la liste des adjoints candidats pour ce mandat.

1^{er} adjoint : Valérie GUIRAL pour la petite enfance et les affaires scolaires

2^{ème} adjoint : Alain FARJOT pour l'urbanisme et la vie du village

3^{ème} adjoint : Gaëlle GUINET pour les bâtiments

4^{ème} adjoint : Freddy GOUTTE pour la voirie

Il n'y a pas d'autres candidatures.

Le vote s'est fait à bulletins secrets. Après dépouillement, 11 voix pour la liste proposée, 3 bulletins nuls.

La liste des 4 adjoints est élue.

Le PV d'élection et la feuille de proclamation sont donc remplis pour faire suite aux différents votes.

Florent CHIRAT énonce ensuite la création d'un poste de conseiller délégué pour la partie finances en le proposant à Didier CARRET. Un arrêté sera donc établi.

Compte-rendu du Conseil Municipal

20 mars 2026
Début à 18h00

Présents (14/15) : Florent CHIRAT ; Valérie GUIRAL ; Alain FARJOT ; Gaëlle GUINET ; Freddy GOUTTE ; Marie-Thérèse DESAINTEJEAN ; Bruno DUTOUR ; Didier CARRET ; Christine MAZALLON ; Nicolas COQUARD ; Claudie CHILLET ; Marjolaine PROTHIERE ; Joël THOINET ; Mélodie DESSAINTEJEAN

Absent excusé : Nathan ANTOINE

Secrétaire de séance : Didier CARRET

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjulienurbibost



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Indemnités des élus

Florent CHIRAT souligne que les indemnités du Maire et Adjointes doivent être soumis au vote. Selon la population de la commune un certain pourcentage de l'IB1027 est déterminé pour le Maire et les Adjointes. Les indemnités du Conseiller Délégué doivent faire partie de l'enveloppe Maire + Adjointes.

Au 1^{er} Janvier 2026, le taux maximal de l'indemnité du Maire pour une commune comme la nôtre est de 44,3% et celle des Adjointes est de 11%.

Il est proposé de voter un montant inférieur aux taux maximaux.

Les suggestions soumises sont les suivantes :

- une indemnité à 28% de l'IB1027 pour M.le Maire
- une indemnité à 7,8% de l'IB1027 pour les Adjointes/Conseiller Délégué

Le vote se fait à main levée. Les résultats sont les suivants :

- 10 voix pour,
- 3 abstentions,
- 1 voix contre.

Délibération sur les indemnités des élus votée par le conseil municipal.

Charte de l' élu local

Florent CHIRAT lit la Charte de l' élu local au conseil municipal

Fin de séance à 22h10.

Questions diverses

Prochains conseils municipaux :

- Mardi 7 avril 2026
- Mardi 19 mai 2026

Fin de séance à 19h40

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 20 Mars 2026.

Retrait du point sur la commission CCID

Florent CHIRAT informe du retrait du point sur la composition de la commission CCID (Commission Communale des Impôts Directs). La composition de cette commission sera validée lors d'un prochain Conseil Municipal.

Décision modificative N°1 budget

Didier CARRET explique la proposition de la décision modificative liée à des écritures particulières non prévues au budget primitif. En effet, une avance de 14245,55€ a été versée en décembre 2025 à l'entreprise Eiffage dans le cadre des travaux place du souvenir.

Didier CARRET précise que l'avance ne constitue pas un paiement définitif par l'acheteur public. Le remboursement complet de l'avance doit, en tout état de cause, être terminé lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint 80% du montant TTC des prestations qui lui sont confiées au titre du marché. Pour cela, des crédits doivent être ouverts sur les comptes correspondants.

Etant donné qu'Eiffage a terminé son travail, un jeu d'écritures doit donc s'opérer pour récupérer la totalité de l'avance. Ce dernier va notamment se manifester par un mandat d'ordre budgétaire et un titre d'ordre budgétaire également. Ce ne sont pas des dépenses et des recettes réelles mais bel et bien des écritures comptables à passer.

Délibération votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Délégations consenties au Maire par le Conseil

Florent CHIRAT présente une liste de délégations au Maire par le conseil municipal pour la gestion des affaires courantes durant le mandat et les soumet au vote.

Pas d'objection, ces délégations sont votées à l'unanimité.

Délégations consenties au Maire par le Conseil

Florent CHIRAT propose de délibérer sur la composition d'un certain nombre de commissions thématiques qui vont travailler durant le mandat :

Commissions	Elus	Représentants extérieurs
Finances	<u>Didier CARRET</u> Florent CHIRAT Valérie GUIRAL Alain FARJOT Gaëlle GUINET Freddy GOUTTE Nicolas COQUARD	
Bâtiments	<u>Gaëlle GUINET</u> Alain FARJOT Bruno DUTOUR	Xavier DESSAINTJEAN Gilles DESAINTJEAN Thierry ANTOINE
Urbanisme	<u>Alain FARJOT</u> Florent CHIRAT Gaëlle GUINET	

Compte-rendu du Conseil Municipal

7 avril 2026
Début à 20h00

Présents (15/15) : Florent CHIRAT ; Valérie GUIRAL ; Alain FARJOT ; Gaëlle GUINET ; Freddy GOUTTE ; Marie-Thérèse DESAINTJEAN ; Bruno DUTOUR ; Didier CARRET ; Christine MAZALLON ; Nicolas COQUARD ; Claudie CHILLET ; Marjolaine PROTHIERE ; Joël THOINET ; Mélodie DESSAINTJEAN ; Nathan ANTOINE

Absents excusés : N/A

Secrétaire de séance : Alain FARJOT

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjuliensurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjuliensurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjuliensurbibost



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

	Didier CARRET Freddy GOUTTE	
Voirie	<u>Freddy GOUTTE</u> Nicolas COQUARD Joël THOINET	Bernard PEYLABOUD Jean-Marc MAZALLON Jean-Marc NAYRAND Cyrille GOUTTE Pierre-Yves CHIRAT
Affaires Scolaires	<u>Valérie GUIRAL</u> Claudie CHILLET Mélodie DESSAINTJEAN Marie-Thérèse DESAINJTEAN	Mylène DUTOUR Michaël CHANTEUR Blandine MAURIER
Associations	<u>Alain FARJOT</u> Valérie GUIRAL Marjolaine PROTHIERE Nathan ANTOINE	Evelyne ANTOINE Laurine FARJOT Julien DESAINTJEAN
CCAS	<u>Christine MAZALLON</u> Mélodie DESSAINTJEAN Marie-Thérèse DESAINTJEAN Florent CHIRAT Claudie CHILLET	Brigitte GIROUD Sandrine FARJOT Isabelle DELAIRE Marthe CHIRAT Alain CHIRAT Sylvie CARRET Solange PEYLABOUD
Communication	<u>Marjolaine PROTHIERE</u> Gaëlle GUINET Christine MAZALLON Nathan ANTOINE	Maud DESAINTJEAN
Bibliothèque	<u>Marie-Thérèse DESAINTJEAN</u> Christine MAZALLON Didier CARRET	Isabelle CHIRAT Aurélié BOUVY
Petit Marché	Alain FARJOT Marjolaine PROTHIERE	
Fêtes et cérémonies	Alain FARJOT Nathan ANTOINE	

Modification statutaire SIEMLY

Florent CHIRAT soumet au Conseil Municipal (Conseil Communautaire) la délibération du 27 février 2026 prise par le Comité du Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier acceptant les modifications à apporter aux statuts du Syndicat.

Le syndicat est administré par un comité de délégués élus par les collectivités adhérentes dans les conditions prévues par le code général des collectivités territoriales, et par les dispositions ci-après :

- ✓ Le comité syndical comporte deux délégués titulaires et un délégué suppléant par commune membre.
- ✓ Les communes suivantes desservies partiellement par le réseau du syndicat et qui comportent moins de 400 abonnés, sont représentées au comité syndical par un délégué titulaire et un délégué suppléant (Chaussan, Rontalon).
- ✓ En application de l'article L.5711-3 du CGCT, lorsqu'un EPCI se substitue à tout ou partie de ses communes membres au sein d'un syndicat, cet établissement est représenté par un nombre de délégués égal au nombre de délégués dont disposaient les communes avant la substitution.
- ✓ En application de ces dispositions les EPCI sont représentés comme suit :
 - Saint-Etienne Métropole : dix délégués titulaires et cinq délégués suppléants.
 - La Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien : deux délégués titulaires et un délégué suppléant.
 - Vienne Condrieu Agglo : 16 délégués titulaires et 11 délégués suppléants
 - La Communauté de Communes de FOREZ-EST : 40 délégués titulaires et 20 délégués suppléants.

Le délégué suppléant peut suppléer l'un ou l'autre des deux délégués titulaires de la commune ou de l'EPCI qu'il représente

Florent CHIRAT propose à l'assemblée d'approuver cette modification envisagée par le Comité Syndical.

Délibération votée à l'unanimité par le Conseil Municipal

Délégués SIEMLY

Florent CHIRAT propose ensuite pour le SIEMLY la désignation de trois délégués (deux titulaires et un suppléant) validée par une délibération.

Proposition de 2 titulaires : Didier CARRET et Nicolas COQUARD

Proposition d'un suppléant : Marjolaine PROTHIERE.

Délibération approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Délégués SYDER

Proposition de délégués SYDER (syndicat intercommunal de distribution d'énergie) : un titulaire et un suppléant
Gaëlle GUINET est proposée comme déléguée titulaire et Alain FARJOT comme délégué suppléant.

Délibération votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

CNAS

Florent CHIRAT indique qu'il faut désigner 2 délégués pour le CNAS (Comité National d'Action Sociale pour les agents des collectivités), un agent et un élu.

Les personnes proposées sont Muriel THEVENET pour les agents et Marie-Thérèse DESAINTEJEAN pour les élus.

Désignation d'autres référents

Des référents sont désignés pour représentations suivantes :

- Office du Tourisme : Marie-Thérèse DESAINTEJEAN (élue) et Chantal TAUBER (représentante extérieure)
- Lutte contre les Frelons asiatiques : Gaëlle GUINET
- Comité de pilotage « Un p'tit temps » : Christine MAZALLON

CCPA

Florent CHIRAT précise le fonctionnement de la gouvernance de la CCPA qui se compose comme suit :

1 Président, 14 Vice-Présidents, 2 Conseillers Délégués, afin que les 17 communes soient représentées au bureau exécutif.

Florent CHIRAT a été élu 1er vice-président pour l'aménagement du territoire.

Valérie GUIRAL représente également la commune comme déléguée communautaire suppléante.

Pour rappel, les conseillers communaux peuvent participer aux commissions thématiques de la CCPA, il faudra procéder à la désignation lors d'un prochain conseil municipal.

Organisation générale

Florent CHIRAT propose de finaliser la répartition par secteurs de la commune des différents conseillers municipaux. Ceux-ci seront pour ces secteurs les référents et les interlocuteurs du conseil municipal et assureront la distribution des documents (Saint Julien, bulletin municipal, calendriers de collecte, etc...) :

GUIRAL Valérie : Les Grandes Terres-Tourelles- D33E

FARJOT Alain : Tyr – Tallot

GUINET Gaëlle : Chinay- D24

GOUTTE Freddy : Combelande-Arjoux-Jailly-Rochettes

CARRET Didier : L'Angeline-Les vergers

DESAINTJEAN Marie Thé : Village-route Montrottier- lotissement Les Brosses

MAZALLON Christine : Le Bajolais- Granval Bellevue

DUTOUR Bruno : Joannet Bas- Barlette- chemin du Tram-D24E

PROTHIERE Marjolaine : Jubin-La Botte-L'Orme-Le Vernay-D635

THOINET Joël : Les Farges-Roivet bas

ANTOINE Nathan: Village centre + haut

COQUARD Nicolas : Les Gouttes – stade- D33

CHILLET Claudie : Brigadière-Bigaudière

DESAINTJEAN Mélodie : Granval-Fraissonnet-Montée du Joannet

CHIRAT Florent : Bas village-RD 91- Vierbin

Astreintes de la salle polyvalente : Les conseillers municipaux en charge de l'astreinte sont les suivants : Florent CHIRAT, Nathan ANTOINE, Didier CARRET, Joël THOINET, Alain FARJOT, Freddy GOUTTE, Bruno DUTOUR.

Une formation technique sur le fonctionnement de la salle sera proposée aux nouveaux élus volontaires.

Le bilan de mandat 2020-2026 est présenté aux nouveaux conseillers pour information.

Commission voirie

Freddy GOUTTE indique que suite à l'acquisition d'une propriété en résidence principale chemin du maquis, des travaux de voirie sont réalisés par l'entreprise TPR afin d'améliorer à minima la voie communale qui conduit à cette résidence.

Freddy GOUTTE ajoute que le 1^{er} passage de fauchage des accotements sur les voies communales est prévu la semaine du 20 Avril.

Un nettoyage autour du stade sera également à prévoir en vue du challenge du groupement bouliste du 30-31 mai.

Freddy GOUTTE précise également que le broyage des végétaux à l'ancien marché aux fruits a été réalisé le 07 avril, il a été pris en charge par la CCPA. Les habitants peuvent se servir du broyat pour leur usage domestique en récupérant les clés à la mairie.

Commission scolaire

Valérie GUIRAL rappelle que le Conseil d'École s'est déroulé le jeudi 02 avril. Les conseillers présents étaient Valérie GUIRAL, Claudie CHILLET et Mélodie DESSAINTJEAN. Les enseignantes sont satisfaites du ménage et de la nouvelle téléphonie installée depuis septembre 2025 pour l'école.

Valérie GUIRAL évoque de manière générale les différentes thématiques abordées lors du Conseil d'École dont la demande d'automatisation du portail. Elle indique aussi que la Directrice fera passer une liste de tâches à faire pour notre agent technique.

Valérie GUIRAL précise également que le voyage scolaire est prévu du 10 au 12 Juin inclus où 2 classes sur 3 participeront.

Commission urbanisme

Alain FARJOT présente les différentes demandes d'urbanisme déposées depuis le début de l'année.

DP/ PC	DEPÔT	NOM	ADRESSE	NATURE DES TRAVAUX	DATE DECISION
DP	28/01/2026	Exploitation Blandine Dutour	617 chemin du Bajolais	reprise de la toiture déjà existante risque d'effondrement reprise charpente chantement de sens de la pente du toit	sans opposition 24/02/2026
DP	31/01/2026	RONCHIETTO Stéphane	1415 D33	modification parking- création d'une entrée sur chemin du stade -création terrain de petanque - mise en place d'un enrochement - création pergola	sans opposition 28/02/2026
DP	02/02/2026	RONCHIETTO Julien	72 chemin du stade	pose d'une pergola aluminium gris anthracite avec lames blanches dimension 5X3,5m hauteur 2,50m	sans opposition 24/02/2026
DP	03/03/2026	CHIRAT Florent	51 impasse des Cerisiers	changement des tuiles de la toiture sans modification de la charpente tuile ste foy omega 10	sans opposition 10/03/2026
DP	14/03/2026	DESSAINTJEAN Xavier	1 route de Bessenay	Construction d'un abri de jardin en bois de 20m2, 4m de large X5m de long et 2.70m de hauteur avec un toit deux pans en bac acier anthracite, une porte et une fenêtre en bois	sans opposition 01/04/2026
PC	21/03/2026	FARJOT Laurine et BASTION Dylan	70 route de Bibost	Modification facade sud ajout de 2 fenêtres aluminium - façade nor ajout d'une porte de service - sur les 3 façades apparentes bardage horizontal composite imitation bois - dalle béton fait au sol	en cours Service instructeur
Cub	16/03/2026	Cédric BLANC	62 chemin de la Chapelle	Aménagement de deux logements dans un bâtiment existant changement de destination	en cours Service instructeur
DP	04/04/2026	Roland GIROUD	943 chemin de Tyr	remplacement des tuiles à l'identique sur un pan de toit de l'habitation	en cours commune

DP : Déclaration préalable

PC : Permis de construire

Cub : Certificat d'urbanisme opérationnel

Commission associations

Alain FARJOT rappelle que le rallye de Charbonnières aura lieu le 17 avril prochain sur le parcours habituel. La buvette sera tenue par les P'tits Gones.

Pour mémoire, début 1er passage : 8h15, 2ème passage : 14h20.

L'Echappée Vintage se tiendra le samedi 25 avril au Crêt de Guerre et s'accompagnera du marché exceptionnellement. Il n'y aura donc pas de marché le 05 mai. Les prochains se feront le 1er week-end de juin puis 1er week-end de juillet. Pas de marché en août.

L'école de St Julien sur Bibost participe et reçoit le GAAP (exposition arts plastiques) à la salle polyvalente. Le vernissage de l'exposition se fera le vendredi 24 avril à 18h30. Un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

Divers

- Florent CHIRAT fait un point sur l'aménagement du village en confirmant qu'Eiffage a terminé sa prestation. Il reste des travaux à finaliser sur le lot2 « espaces verts » : abri de bus, garde-corps escaliers et les jeux pour enfants notamment. L'ensemble doit être terminé pour début mai.
- L'accueil des nouveaux arrivants se fera le 07 juin prochain.

Fin de séance : 22h10

**Vente de 2 parcelles à bâtir à proximité du village, pour tous renseignements :
contacter le 06 23 68 71 60**

Vie du village

Mai 2026

Samedi 16

Fête des classes en 6

Mercredi 22

APE'RO – Maison des associations

Mercredi 22

Tournoi extérieur U11/U13 SC Bigarreux

Week end 30/31

Challenge du groupement bouliste

Juin 2026

Vendredi 5 à 19h00

Concours de pétanque SC Bigarreux à Saint Julien sur Bibost

Dimanche 7 juin

Petit marché et accueil des nouveaux arrivants

Samedi 13 juin

Concert « Chœur en écho » / salle polyvalente

Vendredi 26

APE – école / Kermess

A vos agendas